

Commune de **WALCOURT**
Arrondissement de **PHILIPPEVILLE**
Province de **NAMUR**



Walcourt, le 29 mai 2020
Place de l'Hôtel de Ville, 5

5650 Walcourt
☎ : 071/61.06.10
📠 : 071/61.06.35

**A l'attention des parents des élèves
des écoles communales**

Objet: Garderies – Reprise des cours différée
N/Réf. : 1.851/EN/BP/
Correspondant : Bénédicte PIERARD
Tél. : 071/610.618
Mail : benedicte.pierard@walcourt.be

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à la décision de ce mercredi 27.05.2020 du Comité de concertation (CODECO) d'activer une nouvelle étape dans le plan de reprise progressive des leçons pour l'enseignement maternel et primaire.

Pour rappel, cette décision prévoit la possibilité de reprise des cours à temps plein pour toutes les classes maternelles à partir du 02 juin 2020 et pour toutes les classes de l'enseignement primaire à partir du 08 juin 2020.

Les pouvoirs organisateurs peuvent toutefois, sur base de leurs réalités locales et contraintes propres, choisir de différer ou adapter cette nouvelle étape de reprise des leçons.

En effet, dans l'optique d'une reprise à temps plein de toutes les classes maternelles et primaires, l'aménagement des locaux scolaires tel qu'il avait été organisé en fonction des précédentes recommandations du Conseil National de Sécurité doit à présent être reconsidéré.

Cette réflexion et ces réaménagements éventuels nécessitent un délai minimal difficilement compatible avec la reprise des élèves du niveau maternel prévue le 02 juin 2020.

Le Collège communal a, dès lors, en sa séance du 28.05.2020, décidé de différer la rentrée des élèves du niveau maternel **au plus tôt au 08 juin 2020** et d'envisager une reprise des leçons pour toutes les classes de l'enseignement maternel et primaire **au plus tôt le lundi 08 juin 2020**.

L'organisation telle que décidée précédemment à l'occasion de la reprise des P6, P1 et élèves en remédiation reste en vigueur jusque-là, de même que les garderies organisées pour les élèves des autres années d'étude.

Le Collège communal réexaminera la possibilité d'organiser une reprise des leçons pour l'ensemble des élèves lors de sa séance du 04 juin prochain, sur base des directives du Conseil National de Sécurité prévu le 03 juin 2020.

Nous reviendrons vers vous rapidement à ce sujet.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur Général,

C. GOBLET

Par le Collège,



La Bourgmestre,

Ch. POULIN